



Envoyé en préfecture le 12/11/2018
Reçu en préfecture le 12/11/2018
Affiché le **12 NOV. 2018**
ID : 034-213402704-20181112-65_SG2018-DE

DELIBERATION 2018-65

LE HUIT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU TRENTE OCTOBRE DEUX MILLE DIX-HUIT.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. - M. MERLIN D. - Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. - M. NENCIONI S. - M. PAINTRAND JF. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. - M. PETIT E. - Mme LOPEZ M-F - Mme MAUREL P. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. - Mme BADOUIN E. - M. RIO F. - M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme OMS ML. procuration à M. MERLIN D. - Mme AURIAC A. procuration à Mme MASANET C. - Mme FABRY V. procuration à M. RIO F.

ABSENTS EXCUSES : M. DELON A. - Mme ESCRIG C.

ABSENTS : Mme SALOMON M-L. - M. CARABASSE P.

Madame Isabelle FASSIO a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Henri FONTVIEILLE a présenté sa démission de son mandat de conseiller municipal en date du 28 septembre 2018.

Conformément aux règles édictées à l'article L. 270 du Code Electoral « le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Madame Evelyne BADOUIN est donc appelée à siéger au sein du Conseil Municipal. Conformément à l'article L.270 du Code Electoral, Madame Evelyne BADOUIN est installée dans ses fonctions de Conseiller Municipal.

Le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et Monsieur le Préfet sera informé de cette modification.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **PREND ACTE** de l'installation de Madame Evelyne BADOUIN en qualité de Conseiller Municipal.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas

